

SciencesPo

ÉCOLE URBAINE

N°1

AUTOMNE 2024

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES QUARTIERS POPULAIRES.

VERS PLUS DE JUSTICE ENVIRONNEMENTALE ?

Photo : « Une ferme dans la ville », Béatrice Prève, site du collectif DR,
10 mars 2021 Lyon, Auvergne Rhone Alpes, France.

FRANCE

2030



SOMMAIRE

4 À PROPOS

5 PRÉSENTATION DES PROJETS COLLECTIFS

PARTIE 1

7 CONTEXTE ET ENJEUX

8 Des effets et des perceptions du dérèglement climatique au croisement d'inégalités multiples

11 Le contexte spécifique du logement social et des quartiers populaires

15 Un renversement de perspective : le potentiel des quartiers populaires pour la transition sociale et écologique

PARTIE 2

19 ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS

20 Agir sur l'espace et le cadre bâti pour faciliter l'engagement des quartiers populaires dans la transition

24 Les leviers sociaux et politiques de la transition écologique dans les quartiers populaires

30 Les leviers économiques

33 RÉSUMÉ

34 POUR EN SAVOIR PLUS

À PROPOS

La collection des *Enseignements du Lab* a pour objectif d'alimenter le débat public sur les grandes questions territoriales et urbaines contemporaines, en s'appuyant sur les résultats des projets collectifs réalisés par les étudiant.e.s de l'École urbaine de Sciences Po. Chaque année académique, une quarantaine de projets collectifs sont réalisés au sein de l'École Urbaine, avec autant de partenaires institutionnels, publics, privés et associatifs. C'est le fruit d'un travail intense réalisé par près de 200 étudiantes et étudiants de Master 1 et ceux de l'Executive Master Gouvernance territoriale et développement urbain, accompagnés toute l'année par un tuteur ou une tutrice expert.e du sujet traité. Un travail comparatif et prospectif, sur une grande variété de problématiques territoriales et portant sur des terrains divers, français, européens et internationaux, métropoles comme villes petites et moyennes. La question des transitions, et en premier lieu la transition écologique, y occupe une place centrale. Nos partenaires ont fait le pari de miser sur la réflexion des jeunes générations de professionnels de la gouvernance urbaine pour mieux comprendre ce qui se joue dans un contexte d'incertitude et identifier des pistes de réponse à ces défis nombreux et parfois contradictoires. Nous faisons l'hypothèse que le dialogue, organisé et alimenté par des enquêtes de terrain réalisées grâce à des méthodes robustes issues des sciences sociales, est la seule manière de progresser collectivement.

C'est le sens de cette collection qui a vocation à alimenter les professionnels. Chaque numéro est constitué d'une synthèse transversale, sur un thème donné, des principaux enseignements issus de plusieurs projets collectifs réalisés dans les quatre Masters de formation initiale de l'École Urbaine. La collection s'inscrit dans le projet TIERED* (*Transforming Interdisciplinary Education and Research for Evolving Democracies*), projet stratégique d'établissement pour Sciences Po qui vise à répondre aux enjeux auxquels les systèmes démocratiques font face dans un contexte de transformations environnementales et numériques majeures. À cette fin, le projet engage une nouvelle étape dans le développement de la recherche, de la formation et de la diffusion des savoirs sur ces deux thématiques. Les résultats des projets collectifs des étudiants de Sciences Po participent de cette dynamique, soutenue par TIERED à travers cette collection.

Les informations contenues dans cette synthèse proviennent exclusivement des projets collectifs des étudiant.e.s de l'École Urbaine, auxquels vous pouvez accéder dans la rubrique « En savoir plus » située à la fin de ce numéro.

* TIERED est financé par une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la recherche au titre de France 2030, sous la référence ANR-22-EXES-014.

PRÉSENTATION DES PROJETS COLLECTIFS

TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES QUARTIERS ET TERRITOIRES POPULAIRES

Master Cycle d'urbanisme, 2024

Etudiant.e.s : Anna CHIAMBARETTA, Léa FERNANDES, Virgile DELESALLE, Paul WALTHER

Partenaire : Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA)

Tutrice : Émeline BAILLY, urbaniste

Quels sont les enjeux spécifiques de la relation entre la question environnementale et la question sociale dans les quartiers populaires ? Au vu de la prégnance du lien entre enjeux de transition et espaces publics, les étudiant.e.s ont décidé de se concentrer sur les initiatives populaires liées à la transition écologique dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Au croisement des préoccupations sociales, environnementales et urbaines, le projet vise à répondre à la question suivante : *Comment la question de la transition socio-écologique est-elle abordée par les habitants dans l'espace public des QPV ?*



JEUNES DES QUARTIERS POPULAIRES ET ENVIRONNEMENT

Master Stratégies Territoriales et Urbaines, 2023

Etudiant.e.s : Jeanne LAUNAY, Manon LEROY, Alice LUNEAU, Gabriel PÉRUS

Partenaire : Impulsion75

Tutrice : Nadine ROUDIL, sociologue

À la croisée des dimensions urbaine, sociologique et générationnelle de la crise environnementale, ce rapport se concentre sur l'engagement et le rapport à l'environnement des jeunes, dont les jeunes des quartiers populaires, en tâchant de répondre à la question suivante : *Une fois identifié, comment se matérialise l'engagement des jeunes de quartiers populaires pour l'environnement ?*

Les étudiant.es ont mis en récit leurs étonnements, rencontres et réflexions en podcast pour valoriser les engagements existants et questionner les cadrages et récits de la crise écologique.



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LE LOGEMENT SOCIAL

Master GETEC, 2023

Etudiant.e.s : Marie JAMART, Manon LAINÉ, Valentine MACHUT, Solène MARTIN

Partenaire : La Fédération des Entreprises Sociales pour l'Habitat (ESH)

Tutrice : Guillaume PAVAGEAU, directeur opérationnel chez Espacité

Ce projet a pour but de nourrir la réflexion des Entreprises Sociales pour l'Habitat afin qu'elles puissent apporter leur contribution à la transition écologique. Les étudiantes proposent des stratégies d'action afin de renforcer l'engagement des acteurs impliqués dans le logement social au service d'une société plus durable, en répondant à la question suivante : *Quels leviers mobiliser pour la transition écologique du logement social ?*



GRANDS ENSEMBLES ET BIODIVERSITÉ

Master Cycle d'urbanisme, 2023

Etudiant.e.s : Alice HOUSSET, Héloïse LECRIQUE, Keynes Pofd Kacinthe TAMO NWAFFEU et Jazmin VASQUEZ GONZALES

Partenaire : Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA)

Tutrice : Hortense SERRET, écologue

Dans un contexte où se posent conjointement les enjeux de la densification et de la préservation de la biodiversité en milieu urbain, ce projet collectif a pour objet d'étude le cas spécifique de la morphologie des grands ensembles issus de l'urbanisme des années soixante. L'objectif est de répondre à la question : *À quelles conditions les grands ensembles issus de l'urbanisme des années 60 peuvent-ils contribuer à la trame écologique des villes ?* Le rapport débouche sur des pistes de réflexion pour une meilleure intégration de la biodiversité dans les projets de renouvellement urbain dont ces grands ensembles font très souvent l'objet.





MONTREUIL JARDINS



BOO

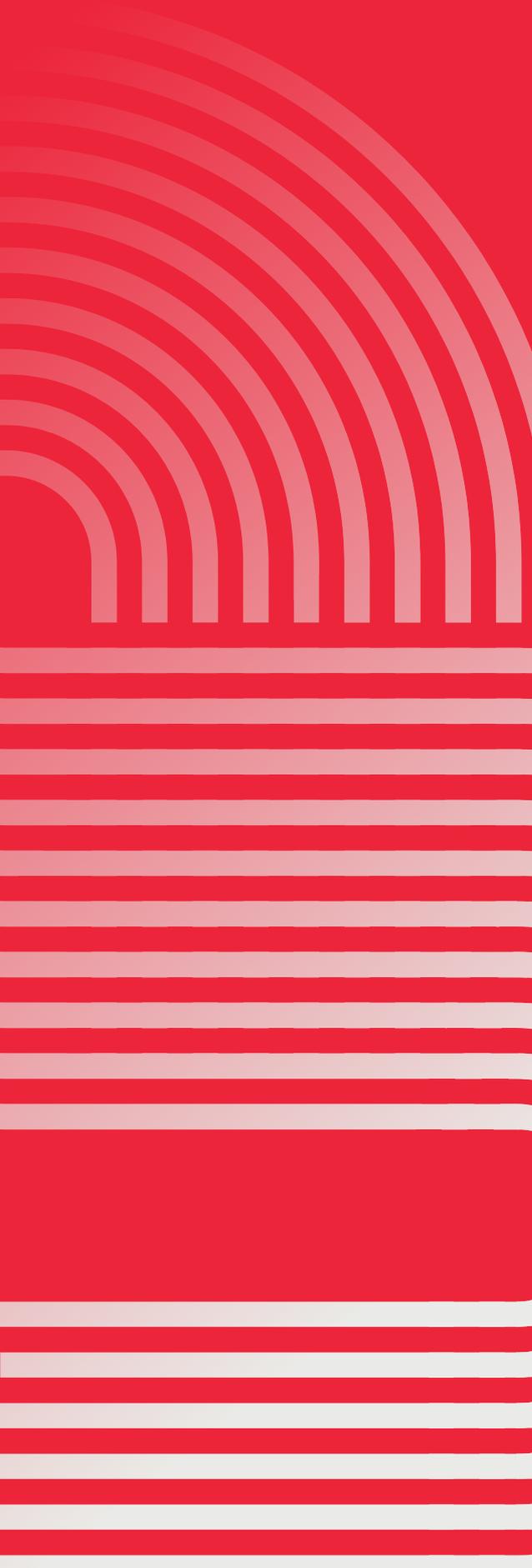
À la conquête de la biodiversité

La gestion différenciée

La prairie fleurie

Ici, la ville réalise une « fauche tardive », à l'automne, permettant aux végétaux de réaliser un cycle naturel complet : fleurir, monter en graine et se ressemer. Cet espace devient un réservoir de biodiversité qui reflorit naturellement chaque année.





Partie 1

CONTEXTE ET ENJEUX

Les quatre projets collectifs sur lesquels se fonde cette synthèse s'appuient sur une compréhension globale et systémique de la transition écologique dans tous les quartiers y compris les plus vulnérables, qui va au-delà de la transition énergétique et de la décarbonation des matériaux, en englobant les enjeux de biodiversité, d'économie circulaire, de gestion de l'eau, mais aussi de l'adaptation du bâti face aux aléas climatiques ou encore de mobilité douce.

DES EFFETS ET DES PERCEPTIONS DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE AU CROISEMENT D'INÉGALITÉS MULTIPLES

La crise environnementale peut s'appréhender de multiples manières. Dans ce numéro, nous nous intéresserons à la **dimension sociologique**, qui renvoie en particulier aux inégalités environnementales. Ces inégalités peuvent être non seulement dues à des facteurs socioéconomiques, mais aussi de genre, d'âge, etc. Depuis les années 2000, ce **concept d'inégalités environnementales** se développe.

Cyria Emelianoff, professeure et chercheuse au CNRS, et Jacques Theys, docteur en mathématique et en économie, en proposent une définition intéressante : « *Celles-ci s'apparentent à des inégalités d'accès au cadre de vie qui se conjuguent à des inégalités dans l'exposition aux nuisances urbaines, aux risques industriels et naturels. Dans une conception plus ouverte aux problématiques des pays du Sud, ces inégalités renvoient à l'inégale répartition des ressources (eau, air, sol, énergie) selon les pays, mais aussi aux inégalités d'accès aux biens nécessaires à la vie (alimentation, santé, etc.), aux possibilités inégales de se protéger face aux dégradations environnementales locales et globales¹* ».

La question de l'opposition entre les préoccupations sociales et environnementales se pose de manière de plus en plus prégnante. Les **Gilets Jaunes** ont mis en lumière le fossé croissant entre les aspirations environnementales et les difficultés économiques auxquelles sont confrontées de nombreuses familles. Ce mouvement de protestation, qui a débuté en novembre 2018, a émergé en réponse aux politiques gouvernementales perçues comme pénalisantes pour les citoyens à faibles revenus, notamment les hausses de taxes sur les carburants.



Marche pour le climat à Paris, 25 mars 2022, Jeanne Launay.



Image extraite de l'article « Climat et gilets jaunes : comment le social et le vert coagulent face à Macron », Marianne, par Laurence Dequay, publié le 21 septembre 2019.



Image extraite de l'article « Marches pour le climat : l'union des 'fins du mois' et des 'fins du monde' », Média en ligne Reporterre, par Alexandre-Reza Kokabi et Éric Coquelin, publié le 10 décembre 2018.

¹ Laigle, L., Moreau, S., Justice et environnement. Les citoyens interpellent le politique, p. 17, 2018.

La crise sanitaire de 2020 a mis en exergue quant à elle la question des inégalités territoriales et sociales de la répartition de la nature en ville, et le lien entre questions sociale et environnementale est ressorti comme un impensé. Or, on observe une **fragilité accrue** des habitants des zones de concentration urbaine de populations à bas revenus (dits quartiers prioritaires des politiques de la ville ou QPV) aux conséquences du dérèglement climatique, alors qu'ils y contribuent, par leur consommation, le moins. Les travaux sur les inégalités environnementales² montrent que les **quartiers populaires** sont les territoires présentant, en moyenne, des taux de pollution, de nuisances, de précarité énergétique plus élevés que l'ensemble du territoire métropolitain et un accès aux espaces verts et aux diverses infrastructures et services essentiels plus faible. Du côté de l'action locale, on assiste aujourd'hui à une multiplication inédite d'initiatives et de collectifs créés pour faire le lien entre ces deux questions (Verdragon, Collectif Toxic Tour, Les fourmis vertes, Banlieues Climat...). En parallèle, d'autres associations, originaires à vocation sociale, travaillent à développer des programmes spécifiques articulés autour des enjeux environnementaux.

Parmi les diverses inégalités affectées par le dérèglement climatique figure l'inégalité **entre générations**, alors que la jeunesse est au cœur de l'attention médiatique et institutionnelle dans la lutte contre le réchauffement climatique. Un des publics les plus touchés par ces inégalités sont les jeunes des quartiers populaires, à la frontière entre leur génération supposée engagée et leur classe sociale, perçue comme moins au fait des codes écologiques dominants. Cependant, plusieurs travaux³ montrent que ces jeunes sont tout aussi préoccupés par les enjeux environnementaux que les jeunes de milieux plus aisés et souffrent encore plus d'une difficulté à se sentir légitimes et soutenus dans le débat public.

Les rapports aux enjeux environnementaux des jeunes des quartiers populaires se distinguent tant dans la **dimension sensible**, entendue comme « la sensibilité que les individus peuvent avoir à l'égard des enjeux environnementaux, et la façon de les concevoir » que dans la dimension matérielle, à savoir les « conditions de production matérielle des dégradations environnementales : comment on consomme, pollue », etc.⁴ Sur le plan sensible, les individus n'abordent pas la question environnementale de la même façon selon leur classe sociale d'appartenance. Ainsi, une étude du CRÉDOC de 2018⁵ montre que le concept de consommation durable n'est pas envisagé de la même façon selon le niveau de diplôme, la catégorie socio-professionnelle ou le genre : les populations diplômées envisagent plutôt les questions environnementales à travers des catégories abstraites (environnement, consommation, production...), tandis que les populations moins diplômées se réfèrent à des indicateurs plus concrets (nourriture, électricité, gaz, etc.). Or, la plupart des enquêtes adressées aux français se concentrent sur la manière plus abstraite d'envisager les enjeux environnementaux et sont donc souvent « orientées sur les perceptions des classes dominantes ».

Sur le plan matériel, on observe que **l'empreinte carbone augmente en fonction du niveau de vie**⁶. Outre le revenu, d'autres facteurs peuvent être pris en compte telle que la **localisation** des individus : ainsi parmi les ménages du premier décile de niveau de vie, ceux habitant en milieu rural émettent près d'un tiers de CO₂ de plus que ceux habitant en centre urbain⁷. Par ailleurs, il existe des façons différentes d'aborder la **consommation dite durable** selon la catégorie socio-économique des individus : les écogestes dits « distinctifs » (consommation de produits « écologiques ») sont majoritairement pratiqués par des personnes au capital culturel élevé et sensibles aux questions environnementales, tandis que les écogestes frugaux (consommation réduite) sont plutôt pratiqués par des personnes au capital économique réduit.

² Comby, J.-B., & Malier, H. (2021). Les classes populaires et l'enjeu écologique. Un rapport réaliste travaillé par des dynamiques statutaires diverses. *Sociétés contemporaines*, 124(4), Art. 4.

³ Boy, D. & RCB Conseil. (2022). *Représentations sociales de l'effet de serre et du réchauffement climatique—Vague 23* (Expertises, p. 38). Ademe ; Bien vivre dans les quartiers prioritaires, Rapport de l'ONPV, juillet 2020, p. 49.

⁴ Comby, J.-B., & Malier, H. (2021). Les classes populaires et l'enjeu écologique. Un rapport réaliste travaillé par des dynamiques statutaires diverses. *Sociétés contemporaines*, 124(4), Art. 4.

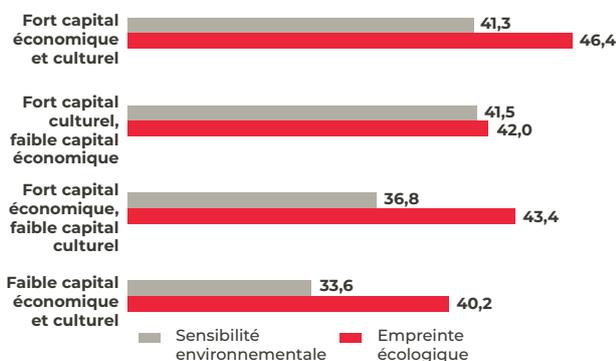
⁵ Enquête « Tendances de consommation » du CRÉDOC. Cette enquête a pour but de connaître les modes de consommation, critères d'achat de la population française, afin d'en analyser les grandes tendances. Elle est réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 2000 adultes de 18 ans et plus.

⁶ Enquête « Tendances de consommation » 2018, CRÉDOC, idem.

⁷ Il ne faut pour autant pas ignorer les controverses scientifiques portant depuis une vingtaine d'années sur les liens entre types de territoires (ville dense, espace périurbain, rural, etc.) et le bilan environnemental des habitants, depuis la mise en avant de « l'effet barbecue » selon lequel les habitants des villes-centres compenseraient leurs courtes mobilités quotidiennes par des mobilités occasionnelles plus longues pour compenser leur relatif inconfort spatial.

LES CLASSES SUPÉRIEURES SE PRÉOCCUPENT DE L'ENVIRONNEMENT MAIS POLLUENT PLUS QUE LES AUTRES

Score moyen estimant l'empreinte écologique et la sensibilité environnementale (voir encadré) selon le capital économique et culturel* (en %)



Source : enquêtes Tendances de consommation, 2018, CRÉDOC.

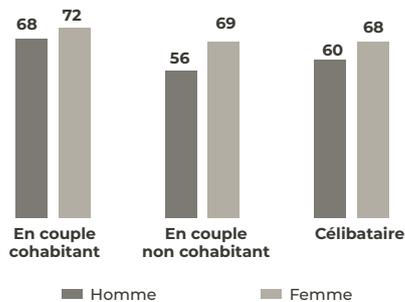
***Fort capital économique** : appartenir aux 40 % les plus riches, c'est-à-dire aux classes moyennes supérieures et aux catégories aisées. Part opposition, avoir un faible capital économique, c'est appartenir au reste de la population, c'est-à-dire aux 60 % les plus « pauvres ».

***Fort capital culturel** : être diplômé du supérieur (avoir un diplôme supérieur au baccalauréat), ce qui est le cas de 43 % de la population française. Un faible capital culturel signifie donc avoir un diplôme inférieur ou égal au baccalauréat, soit 57 % de la population.

De même, on observe une **dimension normative voire excluante des politiques en faveur de la transition écologique**. En effet, la notion d'engagement environnemental a été conceptualisée par certains acteurs de manière dépolitisée. Cela participe à gommer les inégalités face aux enjeux environnementaux et à construire des normes sur l'engagement environnemental sur la base de la compréhension et de l'appropriation du sujet par les classes plus privilégiées.

Enfin, prendre en compte les **inégalités de genre** s'avère également fondamental pour comprendre les différences dans l'engagement environnemental. Lorsque l'on croise le prisme du genre et l'engagement des jeunes, des disparités importantes apparaissent. Ainsi, plusieurs études montrent que les femmes sont plus nombreuses à mettre en place des gestes écologiques individuels au quotidien. Ceci s'inscrit dans une tendance générale d'inégalités dans la répartition des tâches ménagères et, plus largement, des dynamiques genrées dans les sphères publique et privée⁸. Le genre impacterait également la sensibilité à l'environnement : le graphique ci-dessous relève que quel que soit leur statut conjugal, les femmes ont davantage l'impression « d'avoir un rôle à jouer en faveur de l'environnement ».

SENSATION D'AVOIR UN RÔLE À JOUER EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT SELON LE SEXE ET LE STATUT MARITAL (EN %)



Source : INJEP-CREDOC. Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2020. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Le prisme du genre peut donc être un frein ou une ressource dans l'engagement environnemental. Ce postulat est à l'origine de courants spécifiques de l'écologie tel que « l'écoféminisme », qui soutient qu'il y a des dynamiques communes entre le système de domination des hommes sur les femmes et celui des humains sur la nature⁹. ■

⁸ Mansencal, L. B., Coulange, M., Maes, C., & Müller, J. (2020). Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2020. CRÉDOC.

⁹ D'Eaubonne, F. (2021). Le temps de l'écoféminisme. In Naissance de l'écoféminisme (p. 23-52). Presses Universitaires de France.

LE CONTEXTE SPÉCIFIQUE DU LOGEMENT SOCIAL ET DES QUARTIERS POPULAIRES

Les habitants des QPV sont 78 % à estimer que « pour améliorer la vie des habitants dans un quartier, il est prioritaire d'y développer la transition écologique », contre 73 % pour la moyenne des Français, selon un baromètre réalisé pour l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) en 2021. Dans ce contexte, il est important de prendre en compte les spécificités du logement social et des quartiers populaires qui présentent des défis, et des atouts, propres.

UNE PROPRIÉTÉ ET UNE GESTION DU PARC IMMOBILIER AUX MAINS D'ACTEURS ENGAGÉS

En France, il existe une conception généraliste du logement social : ce dernier vise les personnes ayant des revenus insuffisants pour se loger aux prix du marché. Les **Entreprises Sociales pour l'Habitat** comptent parmi les sociétés « productrices de logement social », dont le rôle est « la construction, l'aménagement, l'attribution et la gestion des logements locatifs sociaux [visant] à améliorer les conditions d'habitat des personnes de ressources modestes ou défavorisées »¹⁰. Les organismes de logements sociaux restent propriétaires de leurs logements et demeurent gestionnaires de leurs biens sur le long terme et ont donc, de ce fait, un intérêt à investir dans la transition écologique de leur parc.

Par ailleurs, les **Bailleurs sociaux** sont des acteurs à part entière de la reconfiguration de la ville face au changement climatique. Tout d'abord, les bailleurs sociaux sont soumis aux législations existantes. En termes de mobilité par exemple, le code de l'urbanisme impose aux organismes Hlm de garantir à leurs locataires des places de stationnement de vélo.



Quartier du Mirail à Toulouse. Léa Fernandes, Anna Chiambaretta, Virgile Delesalle et Paul Walther.



Rotterdam, quartier du BoTu. Anna Chiambaretta, Léa Fernandes, Paul Walther, Virgile Delesalle.

¹⁰ Livre IV du Code de la Construction et de l'Habitat.



Éco-Village des Noés. Marie Jamart, Manon Lainé, Valentine Machut et Solène Martin.

Mais au-delà de leurs obligations, leur raison d'être historique en fait des **acteurs indispensables et souvent précurseurs** sur les sujets d'innovations sociales et environnementales. Ainsi, ils ont conscience de la nécessité d'aller au-delà des efforts d'adaptation au changement climatique, vers des pratiques qui visent l'atténuation de ce dernier¹¹. **Les ESH ont engagé depuis de nombreuses années des programmes et des initiatives exemplaires, dans de nombreuses copropriétés privées** (construction bas carbone, sobriété foncière, économie circulaire, végétalisation et biodiversité, mobilité douce...). À ce titre, de nombreux exemples paraissent prometteurs. En France, plusieurs bailleurs sociaux mènent des projets particulièrement innovants en termes de transition écologique. C'est le cas de l'ESH SILOGE, dont l'un des projets clés est l'Eco-village des Noés à Val-de-Reuil au bord de l'Eure, un quartier conçu afin d'accepter les crues décennales, trentennales et centennales de cet affluent de la Seine.

Les espaces d'expansion des crues sont propices à l'accueil d'une riche biodiversité (parc paysager, verger conservatoire) et de nombreux points de rencontres (jardins familiaux, halle publique etc.). Le quartier comprend 98 logements sociaux et l'ensemble est alimenté en eau chaude et chauffage par une chaufferie 100 % bois.

Dans d'autres pays européens, des projets intègrent dans leur conception la prise en compte du climat, une très forte biodiversité et des mécanismes de réduction des îlots de chaleur urbains. À Vienne, où plus de 60 % des 1,8 millions d'habitants vivent dans des logements Hlm, la nature a une place intégrée dans le quartier urbain dense de la Biotope City. Ainsi, le quartier comprend une large part de potagers et d'espaces verts sur les toits et intègre une végétalisation diversifiée, différents types de plantes et d'habitats pour accueillir plusieurs espèces animales et la plantation de grands arbres afin d'améliorer la qualité de l'eau et de l'air.

¹¹ L'adaptation est définie par le GIEC comme « un ajustement des systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli climatiques présents ou futurs ou à leurs effets, afin d'atténuer les effets néfastes ou d'exploiter des opportunités bénéfiques » (*Glossaire du GIEC*). Elle correspond donc à un processus d'ajustement aux effets actuels ou futurs du changement climatique. En parallèle des mesures d'adaptation, il est nécessaire de déployer une stratégie de mitigation (ou d'atténuation) pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et promouvoir la neutralité carbone.

Alors que les Pays-Bas abritent 38 % du parc social européen, les villes néerlandaises sont systématiquement citées comme exemplaires en termes de transition énergétique et écologique. À Eindhoven, la première « Forêt Verticale » de logements sociaux a été érigée en 2019 grâce à l'organisme Hlm Sint-Trudo. Cette tour de 70 mètres de hauteur a redynamisé une ancienne zone industrielle. Elle abrite des appartements à loyers

modérés, autant d'arbres, contenus dans de larges jardinières disposées en quinconce sur les façades, et 5100 buissons, arbustes et fleurs. Chaque appartement présente une superficie d'environ 50 m², pour 4 m² de balcon et 7 m² de buissons et arbustes. Dans l'ensemble, la végétation de l'immeuble absorbe 8085 kilos de CO₂ et produit 18 623 kilos d'oxygène chaque année, en plus de favoriser la biodiversité et l'attractivité du territoire.



Forêt Verticale - Sint-Trudo. Marie Jamart, Manon Lainé, Valentine Machut et Solène Martin.



Vue des toits du quartier de la Biotopie City - Vienne. Marie Jamart, Manon Lainé, Valentine Machut et Solène Martin.

DES HABITANTS RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS SPÉCIFIQUES

Les populations des quartiers populaires se distinguent également par la nature de leur engagement en faveur de la transition écologique, qui se manifeste différemment de celui des classes plus aisées. Les enjeux sociaux étant les plus mobilisateurs, l'engagement des populations s'exprime à travers des pratiques d'« écologie ordinaire » et une hybridation avec des problématiques sociales. Les deux thèmes les plus évoqués par les habitants des quartiers populaires sont **la santé et l'alimentation, puis viennent la stigmatisation et le chômage**¹². En effet, la crise sanitaire a mis en exergue les inégalités de santé et d'accès aux soins entre les QPV et le reste du territoire¹³. Les défis liés à l'immobilité des populations et à l'accès limité aux infrastructures de santé sont particulièrement marqués.

Cette problématique est étroitement liée à celle de l'alimentation, car l'accès à une nourriture de qualité est une préoccupation majeure, accentuée par la précarité alimentaire accrue durant la pandémie de Covid-19. Par ailleurs, les pouvoirs publics identifient un défi supplémentaire : le phénomène des îlots de chaleur, qui expose les populations à des températures extrêmes lors des épisodes caniculaires. La répartition des espaces verts est inégale, souvent en périphérie, et même lorsqu'ils sont accessibles, ils ne parviennent pas à contrer les îlots de chaleur ressentis dans les quartiers. À cela s'ajoutent des enjeux sociaux liés à la stigmatisation des habitants des QPV, particulièrement marquée dans les territoires où les inégalités entre ces quartiers et les zones environnantes sont les plus prononcées, comme à Marseille ou Toulouse, et qui constitue un frein supplémentaire à l'emploi.

¹² Voir *La transition écologique dans les quartiers et territoires populaires*, p 172 (Résultats).

¹³ The Conversation, « Santé : les quartiers prioritaires grands perdants de la crise sanitaire », L'union sociale pour l'habitat, 2021.



Quartier du Gros Chêne, Maurepas, Rennes. Source : étudiants (Alice Housset, Héloïse Lecrique, Keynes Pofd Kacinthe Tamo Nwafeu et Jazmin Vasquez Gonzales).

UN HÉRITAGE URBANISTIQUE SINGULIER : LES GRANDS ENSEMBLES

Les grands ensembles sont le produit d'une politique de production de logements en masse pendant les Trente Glorieuses pour répondre à la forte crise du logement et à l'accueil de nouvelles populations. Ces quartiers sont implantés en dehors des villes, suivant de nouvelles techniques constructives, offrant un confort et une qualité urbaine contrastant avec un centre-ville dense, souvent insalubre et sans verdure. Afin de permettre la création d'espaces verts en quantité, ces ensembles se composent de bâtiments plus hauts à faible emprise au sol avec des espaces libres en quantité. La pensée fonctionnaliste, hygiéniste et esthétique prime dans la création de ces espaces libres qui sont alors destinés aux loisirs quotidiens favorables à la santé physique ou mentale. Le grand ensemble apparaît comme une innovation urbanistique **ouverte sur la nature**, à mi-chemin entre la ville et la campagne.

Les espaces libres sont aujourd'hui partagés entre omniprésence de la voiture et espaces verts. La volonté originelle fût de privilégier des larges espaces mutualisés de prairies et de parc aménagés. Ainsi, pour une partie de ces quartiers, les espaces publics ont bénéficié d'un traitement paysager, leur offrant un **patrimoine végétal qualitatif** en miroir du patrimoine architectural des grands ensembles. Cet héritage paysager incarne également une dimension culturelle et esthétique dans le rapport des habitants à la nature. ■

UN RENVERSEMENT DE PERSPECTIVE : LE POTENTIEL DES QUARTIERS POPULAIRES POUR LA TRANSITION SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE

L'échelle urbaine est essentielle pour mettre en place la transition écologique. En effet, les espaces urbains concentrent la majorité de la population mondiale et sont responsables de la plupart des émissions de gaz à effet de serre, mais ce sont également des lieux propices au développement de solutions efficaces pour lutter contre le dérèglement climatique. Actuellement, en France, près de 80 % de la population vit en milieu urbain.

UN POTENTIEL D'ACCUEIL DE LA BIODIVERSITÉ

Une fois cette question de l'échelle d'action posée, de nombreuses tensions émergent, à l'image de celle entre densification du bâti, pour diminuer l'artificialisation des sols, et nécessaire préservation de la biodiversité. Dans ce contexte, la contribution des grands ensembles à la trame écologique des villes apparaît une perspective prometteuse. En effet, l'érosion de la biodiversité, soit « l'augmentation du taux d'extinction d'espèces, par le déclin des populations de certaines espèces et par la dégradation des habitats naturels »¹⁴ est un défi majeur de la transition et est d'autant plus importante en milieu urbain : l'urbanisation de masse, la pollution domestique et industrielle, la sur-fréquentation humaine des espaces sont des facteurs aggravants de la situation. Le phénomène d'artificialisation des sols, synonyme de perte des fonctions naturelles de ces sols, est également un accélérateur de la perte de la biodiversité. Cette dernière est pourtant nécessaire à la survie de tout être vivant et permet de favoriser la santé, les ressources alimentaires et le cadre de vie de la société.

La ville est donc amenée à devenir un espace davantage accueillant pour la biodiversité, pour des raisons strictement écologiques mais également afin d'améliorer la qualité de vie des urbains. Dans cet objectif, les grands ensembles pourraient, étant donnée la vastitude de leurs espaces libres, devenir des maillons essentiels à la trame écologique des villes et, ce faisant, devenir des « espaces ressources ».

La circulaire du 21 mars 1973, dite circulaire Guichard, marque la fin de la politique de construction des grands ensembles, remise en cause pour leur forme urbaine et pour les difficultés sociales qui y deviennent progressivement associées. Depuis, les **grands ensembles font l'objet de l'attention des pouvoirs publics**, d'abord au titre de la politique de la ville dans les années 1980, et à partir de 2003 au titre du programme national de rénovation urbaine (PNRU). Une première phase de ce programme s'est focalisée sur des opérations de démolition-reconstruction. Au sein de la seconde phase en cours, et dans le cadre des Lois Climat, les pratiques se portent plus généralement sur la **conservation et la rénovation de ces patrimoines bâtis** ainsi que sur l'amélioration de la qualité de vie à travers la **valorisation des services écosystémiques rendus par les espaces verts**.

¹⁴ Voir le portail du gouvernement sur les enjeux de l'environnement et du développement durable : <https://www.notre-environnement.gouv.fr/>

UNE VASTITUDE D'ESPACES PUBLICS PROPICES AUX TRANSITIONS



Toulouse, quartier du Mirail. Léa Fernandes, Anna Chiambaretta, Paul Walther et Virgile Delesalle.

En outre, à la frontière entre enjeux sociaux, luttes populaires et adaptation aux changements climatiques, les espaces publics sont au cœur de la transition écologique des QPV. L'**espace public** est au centre des inégalités sociales et écologiques des QPV, à la fois comme facteur d'**inégalité et comme potentiel de transition**. Les espaces publics peuvent être définis comme des « biens communs » ou « biens publics », soulignant leur caractère essentiel de ressources partagées par tous les citoyens, indépendamment de leur statut social. Cette affirmation met en lumière l'importance de l'inclusivité et de l'accessibilité des espaces publics pour garantir la cohésion sociale. Les espaces publics sont donc des lieux physiques, accessibles à tous librement et disposant d'un rôle central dans la vie démocratique et sociale d'un quartier. Terrains d'expression, de débat et de coexistence, ils s'illustrent aujourd'hui comme des **leviers pour favoriser l'amélioration du cadre de vie, l'inclusion et la participation citoyenne**. Leur vastitude au sein des grands ensembles, en dépit d'une réduction ces dernières années à la faveur des politiques de « résidentialisation », constitue une ressource spatiale mobilisable en faveur de la transition.

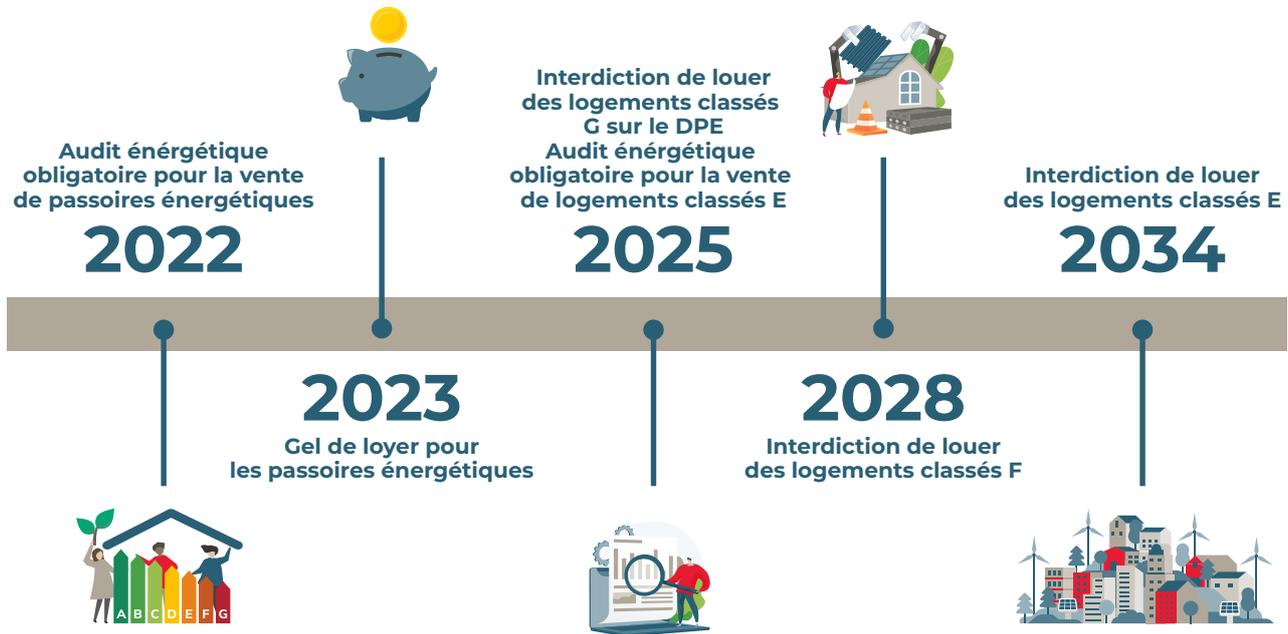
UN CONTEXTE INSTITUTIONNEL FAVORABLE BIEN QUE CONTRAIGNANT

Enfin, les **contextes législatifs français et européen incitent de plus en plus à une transition écologique du bâti existant**. En France, des lois obligent les acteurs du logement à prendre en compte le dérèglement climatique et à adopter une démarche éco-responsable, ce qui pose des contraintes de mise en œuvre importantes. Ainsi, les organismes Hlm doivent se soumettre à de **nouvelles réglementations**, telles que la loi ALUR qui leur interdit de vendre ou de louer des logements d'étiquette F ou G, selon l'échelle de Diagnostic de Performance Énergétique (DPE). La prise de conscience générale des enjeux environnementaux a été accentuée par la Loi Climat et Résilience adoptée le 20 juillet 2021 introduisant la notion de Zéro Artificialisation Nette (**ZAN**), qui vise à lutter contre l'étalement urbain par le biais de la densification des espaces déjà artificialisés et de la renaturation des espaces artificialisés laissés à l'abandon. Par ailleurs, l'évolution des politiques de la ville en France reflète une adaptation aux défis socio-économiques qui intègrent progressivement les problématiques environnementales. De nombreuses politiques publiques sont développées pour accompagner et inciter les acteurs des territoires, tel que le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (**NPNRU**) de l'ANRU qui vise à l'efficacité énergétique et à contribuer à la transition écologique des quartiers en soutenant particulièrement la réhabilitation des logements existants. Des **aides financières** sont aussi mises en place afin de soutenir la rénovation énergétique des bâtiments (MaPrimeRénov', éco-prêt logement social), et d'autres initiatives sont prises comme les labels.

L'**Europe** offre quant à elle une plateforme pour faciliter les coopérations transfrontalières. Des efforts d'harmonisation des normes et des réglementations relatives à la transition écologique du logement social prennent place. En outre, l'« Effort Sharing Regulation » fait en sorte que tous les Etats membres contribuent de manière juste et équitable à l'action de l'UE en faveur du climat. Enfin, des fonds et programmes spécifiques sont mobilisables par les organismes Hlm. L'UE est particulièrement impliquée dans la rénovation énergétique des bâtiments.

■

LOI CLIMAT & RÉILIENCE : LES DATES CLÉS DE LA RENOVATION ÉNERGÉTIQUE



Le lien entre enjeux environnementaux et inégalités est particulièrement illustré dans les quartiers populaires. Alors qu'ils contribuent le moins au dérèglement climatique, les habitants sont les plus fragiles, notamment en termes de santé et d'alimentation, mais aussi de stigmatisation et de chômage. Cependant, les quartiers populaires représentent un réel potentiel pour la transition écologique et sociale. Les bailleurs sociaux ont engagé des initiatives exemplaires pour adapter leur parc immobilier au changement climatique. Par ailleurs, la vastitude des espaces publics dans les quartiers de grands ensembles constitue une ressource spatiale mobilisable en faveur de la transition et l'amélioration du cadre de vie, l'inclusion et la participation citoyenne. Enfin, malgré les contraintes qu'ils imposent, les contextes législatifs français et européen incitent de plus en plus à une transition écologique du bâti existant.



Les étudiants de l'École urbaine lors de la journée du Lab 2023, Didier Pazery.



Partie 2

ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS

Dans ce contexte, les quatre projets collectifs apportent des éléments de réponse à la question suivante : quelles actions sont envisageables dans les quartiers populaires pour faire face aux inégalités environnementales et aller vers plus de justice climatique ?

AGIR SUR L'ESPACE ET LE CADRE BÂTI POUR FACILITER L'ENGAGEMENT DES QUARTIERS POPULAIRES DANS LA TRANSITION

Les espaces publics sont aujourd'hui le terrain des politiques d'adaptation des villes face aux changements climatiques. Certaines politiques de verdissement et de « dé-bétonisation » en sont un exemple frappant, telles que les cours Oasis (cours d'écoles végétalisées) qui apparaissent par exemple à Paris, à Montreuil ou encore à Marseille. Par ailleurs, la gestion de l'eau est devenue une question centrale dans les aménagements urbains actuels, et le développement de voies et chemins dédiés aux mobilités douces est croissant.

Parallèlement à ces politiques ayant des effets notables sur les espaces publics, les **initiatives citoyennes** se multiplient dans le but de se réapproprier ces lieux, compensant dans certains cas une inertie des pouvoirs publics. L'espace public est également un lieu d'expression, d'apprentissage et d'action des habitants (jardins partagés, *clean up day*, occupation de terrains, sensibilisation à la biodiversité, etc.). Il s'y déploie des luttes, des manifestations voire des actes de désobéissance civile, comme la dé-bétonisation des pieds d'arbres à Marseille. En interpellant les pouvoirs publics et en médiatisant les problèmes sociaux vécus dans ces quartiers, les initiatives citoyennes font de l'espace public le **support d'une émancipation politique**, et transforment les habitants en « citoyens actifs ».

De même, les différentes friches urbaines qui sont mises à disposition pour développer de l'agriculture ou même des énergies renouvelables jouent un rôle dans la transition du modèle de production.

LA RENATURATION DES ESPACES ET L'ACCUEIL DE LA BIODIVERSITÉ

Un levier environnemental essentiel pour engager les quartiers dans la transition est la renaturation des espaces, c'est-à-dire le processus visant à permettre à la nature de « recoloniser » des espaces artificialisés. Cette renaturation des sols est d'autant plus importante dans les QPV, car certains territoires, comme les grands ensembles, sont davantage assujettis au phénomène d'îlot de chaleur urbain. Dans nombre de quartiers populaires, et en particulier les dalles ou les quartiers

dans lesquels le stationnement occupe une place très importante de l'espace public, ces espaces sont majoritairement plus minéraux. Or la présence de végétaux favorise l'absorption du dioxyde de carbone présent dans l'atmosphère et produit de l'oxygène. La végétalisation permet également de créer des îlots de fraîcheur par processus d'évapotranspiration. Sur le bâti, elle contribue à l'isolation thermique et phonique. Elle aide également à atténuer les effets de précipitations, ainsi qu'à réduire les risques d'inondation. À Vienne, le quartier de « la Biotopie City » intègre une végétalisation diversifiée, avec notamment des espèces endémiques, des plantes grimpantes, et des habitats pour accueillir plusieurs espèces animales (intégration de nichoirs à chauve-souris, par exemple).



Barcelone, Léa Fernandes, Anna Chiambaretta, Paul Walther et Virgile Delesalle

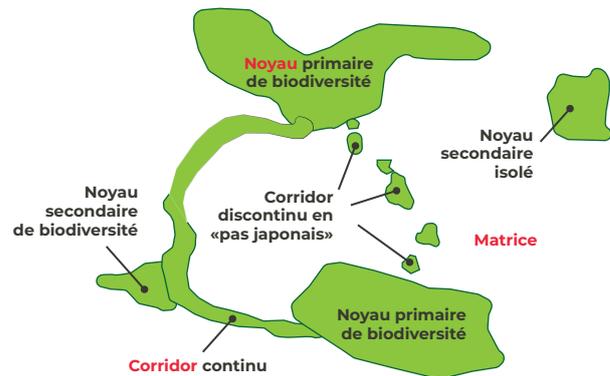
Une des pistes d'action pour réduire les inégalités environnementales consiste donc à favoriser les **innovations techniques en faveur de la végétalisation des espaces et de la biodiversité**. La végétalisation est d'autant plus importante en ville, qu'elle offre de nombreux services écosystémiques tels que l'amélioration du bien être humain, le développement de l'attractivité du territoire et la création de lien social. En termes de mobilité, l'intégration de la nature permet de limiter les coupures urbaines, de favoriser les continuités et ainsi de **mieux articuler et désenclaver les territoires** tout en développant les mobilités douces et les continuités écologiques.

Par ailleurs, l'enjeu de la renaturation des espaces imperméabilisés, et en particulier des parkings, est lié au défi de l'intégration des mobilités douces et collectives dans les projets de rénovation urbaine. Penser les connexions entre espaces de vie et espaces de travail et **privilégier les mobilités douces** est un levier essentiel afin de réduire l'empreinte carbone.

Des pistes de réflexion ont été développées par les étudiants pour évaluer le potentiel d'intégration de la biodiversité dans les quartiers de grands ensembles. Les critères retenus forment une grille de lecture de l'espace en regard de sa capacité à accueillir la biodiversité et à ainsi contribuer à la trame écologique des villes. Ils ne constituent en aucun cas un mode opératoire transposable à tous les contextes.

Le premier critère est l'intégration du quartier à une **continuité globale**. Afin de préserver des écosystèmes fonctionnels pour la biodiversité, les continuités écologiques sont nécessaires. En effet, ces connexions entre habitats ou réservoirs de biodiversité permettent d'offrir une capacité de dispersion aux espèces végétales et animales. La fragmentation des espaces, très présente en milieu urbain, détruit cette faculté de communication et d'échange entre les différents écosystèmes et appauvrit alors la biodiversité. La loi Grenelle de 2007 a introduit l'outil Trame Verte et Bleue¹⁵ pour y remédier. Les espaces à caractère naturel présents en ville, tels que les parcs, friches, jardins publics et privés ou bordures de voiries, possèdent également la capacité de contribuer aux continuités écologiques et constituent une forme de trame favorisant le passage de la faune et de la flore. La proximité d'un réservoir de biodiversité et la continuité d'espaces verts entre le quartier et les réservoirs de biodiversité pourrait favoriser la contribution d'un quartier de grands ensembles à la trame écologique des villes. Du fait de l'histoire de leur construction en lisière d'urbanisation, les grands ensembles se trouvent souvent à proximité de réservoirs de biodiversité et au sein d'un tissu urbain pavillonnaire où les continuités écologiques sont assurées par des jardins privatifs.

SCHÉMA D'UNE TRAME VERTE AVEC DES NOYAUX PRIMAIRES ET SECONDAIRES ET SES CORRIDORS (CLERGEAU ET AL., 2016)



Le deuxième critère retenu est la **continuité interne au sein du quartier**. Le milieu urbain est caractérisé par une fragmentation des habitats. Or, l'alternance de la composition de la ville entre espace bâti, infrastructure de transport et espaces libres est un frein à une connectivité interne entre les espaces à caractère naturel. Les différentes formes urbaines disposent de potentiels d'accueil plus ou moins favorables de la biodiversité selon leurs caractéristiques, en particulier leur surface et leur connexion vers d'autres écosystèmes. Ainsi, les espaces les plus étendus et pourvus d'une forte capacité de connectivité avec d'autres écosystèmes possèdent une capacité accrue d'accueil de la biodiversité. La contribution d'un quartier de grands ensembles à la trame écologique des villes est donc favorisée par la présence de surfaces non bâties d'un seul tenant de grande taille et par un fort taux de végétalisation de ces espaces.

Le troisième critère étudié est la **diversité des habitats** au sein du quartier, afin de répondre aux différents besoins des espèces et de favoriser la richesse faunistique et floristique. Ainsi, la présence d'une palette végétale variée, déclinée à travers différentes strates végétales, permet de développer une mosaïque d'habitats. Les niches écologiques répondant aux besoins nourriciers, de refuge et de reproduction sont décuplées, induisant la présence d'une faune plus abondante. Les strates végétales sont déclinables selon leur constitution. Dans le cadre du projet collectif avec le PUCA, les strates ont été classées en 3 différentes catégories : la strate herbacée (entre 0 et 0,5 m), la strate arbustive (entre 0,5 m et 1,5 m et/ou végétaux à tronc non apparent), et la strate arborée (végétaux à tronc apparent). La présence d'une diversité de strates dans les espaces végétalisés d'un quartier de grands ensembles pourrait donc favoriser sa contribution à la trame écologique des villes.

¹⁵ La Trame verte et bleue est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique ainsi que par les documents de planification de l'État, des collectivités territoriales et de leurs groupements (source : [Centre de ressources pour la mise en œuvre de la Trame verte et bleue](#)).



Prairie



Pelouse



Haie libre



Haie monoespèce



Sous-bois



**Alignement
d'arbres**

Enfin, le dernier critère retenu est la **qualité des habitats** au sein du quartier, au-delà de leur diversité. En effet, la division en trois strates, comme énoncé précédemment, n'est pas suffisante pour déterminer le potentiel d'accueil d'un espace. Deux espaces catégorisés par une même strate peuvent présenter des caractéristiques intrinsèques particulières. Les habitats sont directement impactés par l'état du sol, déterminé par la qualité des sédiments présents, par la profondeur de pleine terre et par le piétinement des espaces. La diversité des espèces présentes peut également contribuer au développement de la biodiversité : la présence d'essences végétales endogènes variées permet de renforcer les écosystèmes mais également de les rendre plus résistants aux aléas. De plus, l'entretien des espaces est déterminant pour la qualité de l'espace. Une gestion différenciée peut permettre de créer une diversité d'écosystèmes (pelouse, prairies, parc urbain, sous-bois, etc.). Transversalement à ces trois indicateurs (qualité de sol, diversité des espèces, gestion), l'usage et le niveau de fréquentation d'un espace déterminent sa capacité d'accueil de la biodiversité. Or, la forte densité de logements dans les quartiers de grands ensembles suggère que la fréquentation des espaces végétalisés dans ces quartiers est de manière générale assez forte.

Penser les grands ensembles comme une ressource pour réussir la transition écologique, dans un renversement de perspectives, est une idée nouvelle mais essentielle.

ACTIONNER LES LEVIERS ENVIRONNEMENTAUX POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU LOGEMENT SOCIAL

Les organismes de logements sociaux peuvent déployer les **innovations techniques qui favorisent l'efficacité énergétique**¹⁶. Quatre grands domaines d'action ont été identifiés dans le projet collectif avec la Fédération des ESH : l'isolation thermique des logements, l'utilisation de moyens de chauffage alternatifs, la création et la distribution d'énergie verte et l'utilisation d'outils numériques et domotiques afin de gérer l'efficacité énergétique des logements.

Le second levier identifié est la **mobilisation d'innovations techniques sur la gestion de l'eau pluviale**. La collecte de l'eau pluviale peut servir des usages non potables, tels que l'irrigation des jardins ou le remplissage des toilettes. Elle peut aider à atténuer les effets du changement climatique en réduisant le stress hydrique dans les régions touchées par la sécheresse. Un exemple particulièrement intéressant est celui des réseaux de toits intelligents, développés via le projet Resilio à Amsterdam. En effet, le fonds européen de développement régional (FEDER) a permis le financement à grande échelle de toits « verts et bleus », qui d'une part, réduisent le ruissellement après les épisodes de pluies en stockant l'eau, et d'autre part la libère en cas de sécheresse. Cela limite les inondations, améliore l'isolation des bâtiments et permet de réguler le microclimat local. Ils participent, dès lors, à l'atténuation du stress thermique en favorisant l'évapotranspiration et en augmentant l'effet albédo (réflexion de la lumière du soleil).

Enfin, il est désormais admis qu'il est souhaitable de **concevoir les logements dans une optique d'adaptation au dérèglement climatique**. Pour faire face aux canicules plus intenses et plus fréquentes, à l'augmentation des pluies intenses et des potentielles inondations, des sécheresses et des cyclones tropicaux mais aussi à l'élévation du niveau des océans, les espaces d'habitation doivent être créés et réhabilités de sorte à être résilients. Sur ce sujet, nous pouvons citer en exemple l'organisme Hlm SHLMR, situé à la Réunion. La climatologie d'été intègre différents types de protection solaire qui protègent les parois et les fenêtres comme des débords, des brise-soleils, des bardages ou encore des sur-toitures. De plus, la majorité des logements sont traversants afin de favoriser l'aération et la ventilation. Des ventilateurs de plafond sont installés afin d'éviter au maximum l'utilisation de la climatisation, très forte consommatrice d'énergie. Enfin, la couleur des bâtiments est réglementée afin de permettre une meilleure isolation thermique. ■



Logements sociaux.
SHLMR

¹⁶ L'efficacité énergétique des bâtiments correspond à la relation entre l'énergie utile produite par un système et l'énergie totale consommée dans son fonctionnement. La notion peut être interprétée dans un sens plus large pour désigner l'ensemble des technologies et pratiques permettant de diminuer la consommation d'énergie, tout en maintenant un niveau de performance équivalent.

LES LEVIERS SOCIAUX ET POLITIQUES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

RETERRITORIALISER NOS MANIÈRES DE PENSER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET VALORISER LES FORMES D'ENGAGEMENT DÉJÀ EXISTANTES

Un des enjeux principaux pour aller vers plus de justice climatique est d'inscrire la question environnementale dans une **vision réaliste**, concrète et respectueuse des ressources des individus. Les paroles de jeunes issus de quartiers populaires montrent qu'alors que la notion d'écologie leur semble abstraite et éloignée de leurs préoccupations, des **enjeux beaucoup plus concrets émergent lorsqu'ils décrivent leurs environnements**, tels que la question des inégalités et de l'habitabilité de leur lieu de vie. C'est ce processus de description et d'identification des inégalités que défend Bruno Latour comme étape essentielle pour pouvoir formuler des revendications et s'engager.

En effet, pour comprendre les enjeux auxquels font face les citoyens des quartiers populaires, il est nécessaire de « reterritorialiser nos manières de penser » et d'appréhender la notion d'environnement selon ce qui nous entoure. Bruno Latour avait conçu la démarche des « nouveaux cahiers de doléance », en postulant que ce n'est pas un manque de connaissance de la question écologique qui pose un problème aujourd'hui, mais plutôt « *[un] manque de description partagée, après cinquante ans de dépolitisation et d'individualisation qui nous a rendus incapables de définir le sol sur lequel nous résidons et donc de déceler les amis avec qui nous sommes prêts à cohabiter aussi bien que les ennemis qu'il nous faut combattre.* »¹⁷. Dès lors, par la pratique des cahiers de doléance, il proposait de repartir de la description des conditions d'attachement et de subsistance des citoyens afin de formuler des revendications.

Ainsi, il s'agit d'aborder l'écologie via le **prisme des vécus** quotidiens : les citoyens se sentent en effet plus concernés par les enjeux écologiques si ceux-ci touchent directement leur vie ou celle de leurs proches. À cet égard, le sport permet d'aborder les questions environnementales au prisme de la santé. Le thème de la santé permet ensuite de faire lien avec l'alimentation ou l'agriculture qui sont des leviers fondamentaux de la transition écologique. Des initiatives tels que « Le Relais Jeunes » permettent aux jeunes de se réapproprier leur environnement et de mettre en acte un engagement écologique du quotidien, à travers un voyage à vélo sur une thématique liée aux enjeux de transition écologique, sociale et démocratique.

Alors que certaines politiques écologiques sont considérées par les classes moyennes et populaires comme attentatoire à leur liberté et mode de vie (consommations plus carnées, usage de véhicules plus anciens et polluants etc.), les politiques et initiatives en faveur de la transition écologique peuvent apparaître déconnectées, punitives voire discriminantes. De plus, les discours politiques ont tendance à assigner les jeunes des quartiers populaires à une position passive, à les réduire à des sujets subissant des mécanismes. Or, il existe des formes d'engagement alternatives des habitants des quartiers populaires qui se **différencient notablement des récits écologiques dominants**, souvent associés aux populations plus aisées. En effet, la transition socio-écologique dans les QPV se manifeste notamment par des pratiques d'économie (moins consommer, moins dépenser), en réponse à des contextes sociaux et territoriaux précarisés. Par exemple, le recyclage (ateliers couture, recyclerie) et la réutilisation d'objets, le partage de ressources (jardins partagés), les systèmes de troc et d'épicerie solidaire, ainsi que l'adoption de modes de consommation frugaux sont courants. Ces démarches, bien que porteuses d'une certaine sobriété volontaire, ne reçoivent pas la même valorisation ni reconnaissance que les initiatives écologiques des populations plus aisées.

¹⁷ Latour, Bruno. « À quoi tenons-nous ? », *Revue Projet*, vol. 373, no. 6, 2019, pp. 22-23.

Il y a donc un enjeu à **valoriser et légitimer l'engagement existant** dans les quartiers populaires et à regarder hors des cadres de la culture dite dominante, afin d'élargir le discours sur l'écologie et d'en faire un levier d'émancipation.

Par ailleurs, le travail réalisé avec Impulsion75¹⁸ sur les « Jeunes des quartiers populaires et la Transition écologique » met en garde sur le fait de « parler sur » des personnes qui ont souvent moins accès à la parole que les plus privilégiés. Pour tenter d'y remédier, les étudiants ont réalisé un **podcast**, « Jeunesses Béton »¹⁹ afin de comprendre et de laisser entendre les façons propres de concevoir ces enjeux par les jeunes concernés, notamment ceux de l'association. Il existe une grande variété dans les façons de considérer les questions écologiques selon les profils, l'âge ou le milieu social de ces derniers. La conclusion est que « l'engagement et le rapport des jeunes des quartiers à l'environnement ne peut se réduire à la constatation d'une distance avec l'écologie institutionnelle ou militante, ni à la célébration d'une 'écologie populaire' non-intentionnelle »²⁰.

METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE ADAPTÉE FACE À UN ENJEU DE CITOYENNETÉ ET DE DÉMOCRATIE

Dans le cadre de son étude « Réussir une transition écologique juste », le think tank Le labo de l'Économie sociale et solidaire définit le terme de « **transition écologique juste** » comme : « *une transformation radicale et démocratique de notre société visant à assurer tant la soutenabilité écologique de cette dernière qu'une réponse digne et suffisante aux besoins de tou·te·s et l'émancipation de chacun·e.* »²¹.

Pour une transition écologique véritablement inclusive et efficace, il est nécessaire de favoriser une **approche participative et collaborative**, où les habitants des QPV sont activement impliqués dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et des projets urbains. La transition doit être accessible à tous, en partie pour des raisons d'égalité mais également pour qu'elle puisse réussir. « **Crise écologique** » et « **crise sociale** » doivent être pensées ensemble : la résolution de l'une peut et doit être le levier de l'autre, et réciproquement, avec des effets également vertueux sur l'atténuation de la « crise démocratique ».



Source : Un jardin partagé sur la dalle de La Noue, à Bagnolet (Seine-Saint-Denis), le 5 janvier 2023. Camille Gharbi pour Le Monde.

La transition socio-écologique doit s'accompagner d'un basculement vers un mode de gouvernance plus démocratique.

Cependant, **il existe des obstacles aux initiatives citoyennes**. Dans les QPV, la politique de la ville ne semble pas pleinement réussir à intégrer les volontés des habitants sur leur cadre de vie. Malgré une ouverture progressive de l'aménagement à la participation, les habitants n'ont encore aujourd'hui que peu de prise sur l'élaboration des documents d'urbanisme et sur les choix des projets d'aménagement. Des critiques pointent du doigt un **fonctionnement vertical et bureaucratique**²², accentuant le besoin d'une véritable prise en compte de la voix des habitants. Ces doléances s'avèrent d'autant plus prégnantes dans des territoires qui se sentent rejetés et relégués. Les initiatives habitantes dans les QPV sont caractérisées par la surreprésentation des classes les moins défavorisées, un manque chronique de financement, et une méfiance politique et administrative.

¹⁸ Association qui s'engage auprès de jeunes de quartiers populaires franciliens via l'insertion socioprofessionnelle.

¹⁹ Lien dans la dernière partie de ce numéro, « Pour en savoir plus ».

²⁰ Comby, J.-B., & Malier, H. (2021). Les classes populaires et l'enjeu écologique. Un rapport réaliste travaillé par des dynamiques statutaires diverses. *Sociétés contemporaines*, 124(4), Art. 4.

²¹ « Réussir une transition écologique juste » - Rapport d'étude. (n.d.). Le Labo De L'économie Sociale Et Solidaire.

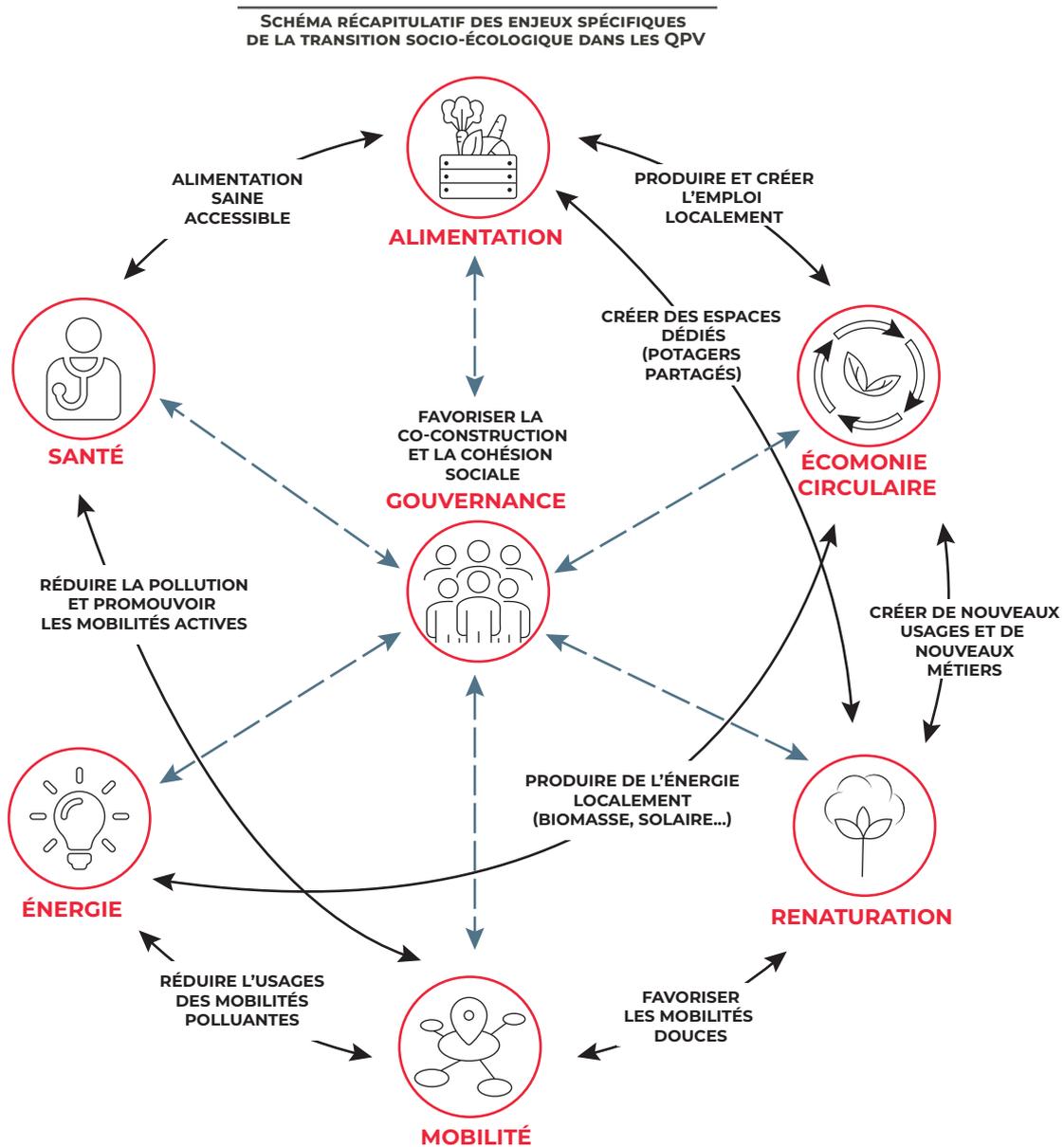
²² Bresson, S., (dir.), Les ambivalences de la participation citoyenne : acteurs, expertises, pouvoirs et légitimités, PU François Rabelais.

Le pouvoir d'action des initiatives habitantes est également limité par le fait que de nombreuses initiatives reposent sur la motivation d'une personne ou d'un petit groupe. La **transmission et la pérennité de ces projets peuvent donc être fragiles**, comme le montre la pandémie, qui a entraîné la fermeture de nombreuses associations. Les grandes associations, structurées en réseaux, permettent de dépasser cette difficulté en se basant sur une vision commune et non sur une personne.

Les groupes consultés lors des réunions publiques sont souvent **peu représentatifs** de la population (les jeunes habitants et les actifs sont peu représentés). Par conséquent, ce sont souvent les mêmes individus, déjà sensibilisés aux questions écologiques, qui assistent aux réunions.

Cependant, d'**autres formes de discussion ou de concertation** des habitants émergent et pourraient devenir de nouveaux canaux de communication avec les pouvoirs publics et réduire le sentiment d'exclusion et d'abandon : correspondants de quartier à La Roche-sur-Yon, conseil municipal des jeunes à Anzin, laboratoires citoyens à Marseille, etc.

La **transition écologique du logement social passe donc aussi par un renouvellement de la gouvernance**, soit l'ensemble des décisions, des règles et des pratiques qui visent à assurer le fonctionnement optimal d'une organisation, ainsi que les organes structurels chargés de les formuler, de les mettre en œuvre et d'en assurer le contrôle.



FAVORISER LA COOPÉRATION ENTRE ACTEURS

La **communication et la coopération entre les acteurs du logement social** aux niveaux français et européen (municipalité, région, maîtres d'œuvres, entreprises) sont nécessaires afin de permettre l'échange de bonnes pratiques et le retour d'expérience. Favoriser la création de ces réseaux permet un réel partage des connaissances, une analyse des réussites dans une démarche d'évaluation et d'amélioration continue, et la massification d'innovations prometteuses. En France, les organismes Hlm CDC Habitat, Maisons & Cités, Vilogia et Vilogia Logifim ont lancé en 2019 «Septalia», le plus important groupement d'organismes Hlm des Hauts-de-France. Il rassemble et coordonne les moyens humains, techniques et financiers de ses fondateurs afin d'accélérer les programmes de construction et de réhabilitation des logements. Interlocuteur unique auprès des collectivités, il fournit des réponses complètes et rapides à leurs besoins d'aménagement urbain et de rénovation.

La **coopération entre les acteurs publics et privés** semble également être une clé de réussite pour la transition écologique, qui ne doit pas incomber aux seuls organismes de logements sociaux. En effet, la conjoncture économique actuelle est source d'inquiétude pour les organismes, puisqu'ils sont confrontés à une augmentation des taux d'intérêt. Ces difficultés conjoncturelles s'ajoutent aux potentiels investissements que peut nécessiter la transition écologique, du fait de l'installation de technologies plus avancées, qui permettent cependant des économies sur le long terme.

À l'échelle nationale, la **coopération avec les pouvoirs publics** est de rigueur afin de mettre en œuvre des projets de plus grande envergure, nécessitant un soutien financier externe. L'accompagnement par les pouvoirs publics des initiatives habitantes relatives à la transition écologique dans les QPV est principalement financier. Cependant, la collaboration entre les pouvoirs publics et les habitants n'est pas toujours optimale. Malgré des moyens financiers conséquents, il est nécessaire d'intensifier les efforts pour soutenir efficacement les initiatives citoyennes et favoriser une transition écologique inclusive et durable.

L'Éco-Village des Noés est un parfait exemple d'un projet collaboratif entre un grand nombre d'acteurs locaux. Il a notamment mobilisé aux côtés de l'ESH SILOGE des partenaires multiples et complémentaires du logement social et de la protection de l'environnement : la ville de Val-de-Reuil, la Communauté d'Agglomération Seine-Eure, le Département de l'Eure, le Conseil Régional, l'ADEME, l'État, l'Europe, la Caisse des Dépôts et Consignations, LogiLiance, des partenaires associatifs mais aussi des entreprises locales innovantes.



Jardins partagés dans l'Éco-Village des Noés. Marie Jamart, Manon Lainé, Valentine Machut et Solène Martin.

À l'échelle européenne, l'**intégration et la participation à des réseaux de gouvernance** est à privilégier, de sorte à favoriser le partage d'expertise et à massifier les innovations. Ainsi, le projet CUT (*Connected Urban Twins*) met en collaboration la ville de Munich et la ville de Lyon autour de 70 programmes d'innovations avec comme objectif final la mise en place d'une plateforme de données communes, ainsi que la numérisation des résultats obtenus lors des concertations avec les citoyens, permettant un travail conjoint autour de la participation citoyenne. Un des projets porté par CUT est le « Positive Energy District » à Munich, qui vise à créer un quartier à énergie positive grâce à de l'énergie géothermale et photovoltaïque. Ce projet est fondé sur la participation citoyenne et intègre de nombreuses méthodes et outils numériques afin d'impliquer les citoyens dans la vie de leur quartier et le fonctionnement de leur logement.



Concertation dans le cadre du programme CUT - Munich. ©Angela Pfeiffer.

SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES INITIATIVES HABITANTES

La **sensibilisation et l'inclusion des habitants** des quartiers populaires est fondamentale pour diminuer les inégalités environnementales. Le travail de l'association Impulsion 75 et l'expérience avec l'association Relais Jeune susmentionnée, qui permet de réunir des jeunes lors d'un voyage à vélo sur des thématiques liées à la transition écologique, sociale et démocratique, ont prouvé que le **sport** peut être un levier d'engagement fertile pour traiter des questions écologiques et sociales. Que ce soit sous forme de locaux dédiés (médiathèque, centre culturel) ou d'aménagements urbains (agora pour la danse ou la musique, amphithéâtre extérieur, exposition extérieure), la culture est également un levier d'émancipation et un vecteur de sensibilisation et de transmission.

Dans le **cas des organismes Hlm**, l'inclusion des locataires est indispensable. Premièrement, la participation des locataires, et plus largement des habitants du quartier dans les projets permet d'enrichir socialement la future infrastructure et de favoriser sa pérennité. On peut citer l'organisme Hlm Maisons & Cités, qui met en place plusieurs outils d'intégration des locataires lors de la rénovation de leur logement, via un diagnostic technique du logement, accompagné d'une enquête clientèle visant à connaître leurs besoins, leurs contraintes et leurs souhaits en termes de logements. Ensuite, une démarche de concertation permet un temps d'échange collectif autour d'ateliers participatifs, notamment sur les propositions de changements à opérer dans les logements et le quartier. Un accord de la majorité des locataires est par ailleurs nécessaire pour engager un programme de rénovation. Chacune de ces étapes est suivie et planifiée par un pilote social, chargé de la coordination entre les locataires et l'organisme Hlm.

L'accompagnement des locataires est également essentiel afin d'optimiser l'usage des nouvelles infrastructures et technologies mises en place. En effet, la performance énergétique ne suffit pas pour la transition écologique, il est essentiel de sensibiliser les locataires sur la manière optimale d'utiliser leur logement. En France, dans l'éco-village des Noés, les habitants sont sensibilisés dès leur arrivée, notamment via une plaquette d'information, et une charte de bonne conduite et bons usages, comprenant un volet sur la sobriété énergétique. Des ateliers de sensibilisation à la biodiversité et à l'écocitoyenneté sont également organisés avec des acteurs variés : WWF, association de réinsertion par le maraîchage YSOS Groupe SOS, Chemin du Halage, Ligue de Protection des Oiseaux de Normandie, apiculteur BIOT, etc.

Dans un deuxième temps, il est nécessaire de **simplifier et d'accompagner les initiatives citoyennes**.

En effet, l'accompagnement par les pouvoirs publics semble parfois déconnecté des initiatives et repose sur un processus de sélection : les appels d'offres ne sont pas forcément connus des habitants engagés et l'obtention des aides dépend de la réponse à des cahiers des charges nécessitant une maîtrise et des connaissances juridiques dont certaines initiatives peuvent manquer. La logique de la sélection administrative favorise les initiatives d'individus qui disposent d'un capital socio-culturel important. Ainsi, il semble nécessaire de **simplifier les démarches administratives**. Aujourd'hui, afin de recevoir des fonds, les porteurs d'initiatives doivent se structurer en association, ce qui nécessite du temps et une certaine connaissance des procédures administratives et légales. De même, gagner un appel à projet dépend largement de la forme de l'offre et pas uniquement du fond du projet, ce qui demande une certaine ingénierie.



Le jardin pouplier à Montreuil, association Le sens de l'humus.

De plus, la multiplicité des appels à projets, liée en partie au silotage des services administratifs, ajoute un degré de complexité à la démarche. **Mutualiser des fonds**, par exemple ceux dédiés à la transition écologique et ceux dédiés à la cohésion sociale permettraient d'économiser en gestion, de mieux communiquer et de toucher des projets à cheval entre plusieurs problématiques.

En outre, **l'accompagnement des pouvoirs publics ne peut pas se limiter au financement** s'ils souhaitent réellement transformer les quartiers en collaboration avec les habitants. Il est nécessaire de communiquer sur l'existence des appels d'offres et d'identifier en amont les initiatives vertueuses et leur potentiel transformateur. Cela implique d'adopter davantage un rôle d'observateur, d'identificateur et d'accompagnateur, plutôt que de privilégier une gestion *top down*.

Un accompagnement plus soutenu, incluant la structuration du business plan, la gestion de la trésorerie et la mise en relation, pourrait accélérer l'impact transformateur de certaines initiatives. De plus, le modèle de gouvernance des quartiers pourrait intégrer directement la participation des habitants dans les choix de financement, comme c'est le cas dans le quartier de BoTu à Rotterdam²³. Cependant, cela nécessite des ressources humaines et financières considérables, qui ne sont pas toujours disponibles pour les services des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ou des municipalités. Il est donc essentiel de trouver le bon intermédiaire, capable de faire le lien entre le terrain et les pouvoirs publics.

Il existe une multitude de formes d'intermédiaires (correspondants de quartier, laboratoires citoyens, etc.), qu'ils soient initiés par les habitants ou par les pouvoirs publics. Les **régies de quartier** sont des intermédiaires potentiels intéressants, étant proches du terrain tout en ayant une vision globale des enjeux du quartier. Il est essentiel que la structure soit à taille humaine afin de représenter un lieu de confiance et de cohésion pour les habitants, tout en étant suffisamment large pour être entendue par les acteurs publics.

Le **monde associatif** est également un secteur privilégié : certaines associations peuvent parvenir à toucher les jeunes et apparaître au sein des quartiers populaires comme des leviers de regroupement efficaces et faire émerger de nouveaux porte-parole, notamment en participant à la formation de nouveaux « syndicats de quartiers populaires »²⁴. Il existe ainsi des acteurs et actrices qui travaillent à la fois sur les enjeux des quartiers populaires et de l'écologie. Par exemple, l'organisation Make Sense, en partenariat avec Ghatt'up, a développé un programme de formation-action auprès de 200 jeunes de six associations d'éducation populaire nommée « Pour une transition juste, par et pour tous les jeunes ». Par ailleurs, le militant Féris Barkat, fondateur de l'association « Banlieue Climat » en 2021, tente au travers des médias, réseaux sociaux et formations de porter l'écologie depuis les quartiers populaires.

Il est crucial de **solidifier les relations avec les associations qui visent à favoriser la transition écologique**. En effet, les réseaux structurés tels qu'Alternatiba ou Emmaüs ont un pouvoir de pression de plus en plus fort sur les collectivités locales. Leur expérience et leur envergure en font des acteurs solides, indépendants et durables, bien plus que le temps d'un mandat politique. Ainsi, s'adosser et coconstruire des projets de transition socio-écologique avec ces entités pourraient servir l'intérêt général. Leur caractère indépendant leur permet de garder un esprit critique et, si nécessaire, d'être dans une position de lutte et d'opposition, ce qui constitue également une force de changement. ■

²³ BoTu Resilient 2028 est le projet pilote d'expérimentation visant à l'adaptation au changement climatique de la ville.

²⁴ Bacqué, M.-H., & Mehmache, M. (2013). *Pour une réforme radicale de la politique de la ville* (p. 97). Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement.

LES LEVIERS ÉCONOMIQUES

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE COMME LEVIER D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE ET SOURCE D'EMPLOI

Tandis que les **politiques publiques privilégient souvent un discours axé sur l'environnement, les initiatives habitantes mettent davantage l'accent sur l'aspect social**. En effet, au niveau des politiques publiques, les discours sur l'aménagement des QPV se concentrent sur le verdissement pour lutter contre les îlots de chaleur et favoriser l'essor de la biodiversité, le développement des mobilités douces et la gestion de l'eau. En revanche, les associations et les initiatives locales mettent en priorité les sujets de l'accès aux soins, à l'emploi, à l'éducation et à une alimentation saine.

Parmi les initiatives portées par les habitants, on observe une **hybridation** entre les initiatives ayant un impact social et celles visant un impact écologique. De nombreuses initiatives à vocation sociale, sans se définir de la transition écologique, y contribuent cependant : agriculture urbaine, clean up day, apprentissage du vélo, éducation à la biodiversité, journée du sport, épicerie solidaire, troc, etc. La transition écologique apparaît comme un **modèle privilégié, souvent de manière inconsciente, pour agir sur des problématiques sociales**.

Pour aller plus loin, l'association Banlieue Climat favorise l'*empowerment* des jeunes de quartiers défavorisés par une sensibilisation aux enjeux environnementaux. En effet, au travers de formations et d'actions dédiées à l'écologie, l'association cherche à aider à l'émancipation des habitants des quartiers.

La transition écologique pourrait devenir une opportunité de réduire les inégalités sociales, territoriales et environnementales ; l'idée étant qu'elle ne soit pas uniquement un vecteur de correction des inégalités environnementales mais qu'elle érige l'écologie en un **levier de création d'emplois et d'activités** accessibles aux populations les plus démunies, comme celles des QPV. Ainsi, la transition écologique favorise l'émergence d'un nouveau modèle économique, qui, dans les QPV plus qu'ailleurs, apparaît comme une réponse à un enjeu majeur : le chômage. De nombreuses associations d'insertion par l'activité économique s'appuient sur des actions de transition écologique pour transformer, à leurs échelles, les modèles de gestion et de production. Des formations aux métiers de la transition écologique sont proposées directement dans les quartiers, comme l'installation de panneaux solaires et la rénovation thermique à Bospolder-Tussendijken à Rotterdam.



Source : « Une ferme dans la ville », Béatrice Prève, site du collectif DR, 10 mars 2021 Lyon, Auvergne Rhone Alpes, France.

L'**agriculture urbaine** et la mise en place de fermes urbaines émergent comme une solution privilégiée. Les fermes urbaines peuvent répondre à de multiples besoins, de la sécurité alimentaire à l'insertion professionnelle, en passant par la réhabilitation écologique de friches. De plus, ces espaces favorisent les interactions sociales. À titre d'exemple, chaque jardin de l'association « Les Jardins de Cocagne » dans l'Aveyron allie deux fonctions : ferme (production de fruits et légumes biologiques) et espace d'insertion (Atelier Chantier d'Insertion dont le but est d'accompagner le retour à l'emploi). Cependant, les coûts de dépollution des sols peuvent constituer un obstacle majeur à leur développement et des défis économiques et sociaux doivent être relevés, comme la gestion des sites et l'acceptation par les populations locales. Sur le modèle des fonds friches, destinés à des sols artificialisés, l'État pourrait allouer des subventions à la dépollution des sols non artificialisés.



La Fabrique Cycle Terre, créée en novembre sous forme de coopérative par plusieurs entreprises et collectivités, transforme la terre crue des déblais de chantiers d'Île-de-France en matériaux de construction.
Source: « Sevrans : la Fabrique Cycle Terre recycle les terres excavées du Grand Paris », Leo Da Veiga, Les Echos, 4 janvier 2022.

LES LEVIERS ÉCONOMIQUES POUR FACILITER L'INSERTION DES ORGANISMES HLM DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

La question du financement reste clé dans un secteur qui fait face à des difficultés conjoncturelles. De plus, l'urgence de la crise climatique nous permet d'affirmer qu'il n'en va pas de la seule responsabilité des organismes Hlm d'investir leurs fonds propres. Il s'agit, dès lors, de faciliter l'accès aux subventions qui existent pour permettre financièrement aux organismes de verdir leur parc. Pour ce volet économique, on identifie trois leviers.

Le premier vise à mobiliser des moyens administratifs et financiers innovants afin de **réorienter des fonds vers la transition écologique**. L'ESH Domofrance s'est associé à un autre organisme Hlm, Aquitanis, pour la construction et la gestion d'une chaufferie Biomasse. Ce Groupement d'Intérêt Économique (GIE) a été créé avec la vocation de mettre en œuvre des solutions en matière d'économie d'énergie et de maîtrise des charges pour les locataires des deux organismes Hlm, de réduire les gaz à effet de serre et de structurer la filière bois locale dans la région de Bordeaux.



Chaufferie Biomasse des Aubiers - Domofrance.

Le deuxième levier incite à **dédier et former du capital humain pour mobiliser des fonds externes et pour permettre l'innovation**. L'innovation dans les instruments de mise en œuvre des politiques urbaines et de projets de renouvellement urbain est cruciale, ainsi que la montée en compétences en écologie des professionnels de l'urbanisme et l'intégration d'écologues au sein des équipes de maîtrise d'œuvre. L'enjeu pour les organismes Hlm est d'avoir une personne ou une équipe dédiée aux problématiques de la transition écologique et à l'identification de fonds supplémentaires pour la mettre en œuvre, mais aussi de recruter du personnel formé et compétent. C'est le cas chez le groupe d'immobilier social Vilogia, où deux personnes sont chargées à temps plein d'identifier les potentielles sources de financement et les nouveaux projets européens.

Enfin, le dernier levier de cette partie économique est l'**intégration des filières locales** dans des projets de transition écologique. Cette intégration peut avoir des retombées positives sur l'environnement en réduisant les émissions de gaz à effet de serre liées au transport de marchandises sur de longues distances et la dépendance aux importations. Cela favorise également la valorisation des ressources locales et encourage des pratiques durables pour leur préservation tout en favorisant la création d'emplois et en stimulant l'activité économique locale. L'exemple de Maisons & Cités à Pecquencourt, avec la structuration de la filière du chanvre – dans le cadre du projet "Pecquenchanvre" – est particulièrement intéressant à cet égard.



Bloc de béton de chanvre - Maisons & Cités.

LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le développement de l'économie circulaire permet d'**améliorer l'impact environnemental en limitant l'utilisation de ressources premières**. À titre d'exemple, on peut mentionner l'organisme Hlm Domofrance, pionnier sur la question. Celui-ci a effectué sa première expérience de déconstruction avec un bilan de réemploi positif. L'organisme a sous-traité au prestataire Upcyclea le diagnostic exhaustif des bâtiments et la mise en ligne d'une liste des éléments réutilisables sur une plateforme partagée. Grâce à celle-ci, les maîtres d'œuvre pourront acheter directement ces éléments pour les réemployer sur d'autres chantiers.

Penser et développer de nouveaux usages de l'espace public au service d'une économie circulaire sociale et solidaire est une réelle **opportunité économique et sociale** pour ces quartiers. Les territoires des QPV ont déjà largement développé l'économie sociale et solidaire. Cependant, comme le souligne l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) « *faire en sorte que les métiers verts soient des opportunités pour les habitants des QPV soulève alors plusieurs enjeux : l'accessibilité financière et physique aux formations dédiées; la valorisation de ces métiers auprès des habitants; la mise à disposition d'outils financiers destinés à l'entreprenariat dans ces domaines.* » De plus, la maintenance et l'usage des espaces publics peuvent être onéreux et compliqués. Ainsi, des modèles de cogestion entre association et municipalité ou bailleur, selon le propriétaire de l'espace, peuvent être envisagés afin d'encadrer des potagers ou fermes urbaines. ■

RÉSUMÉ

Ce premier numéro des *Enseignements du Lab* apporte une lecture transversale des résultats de quatre projets collectifs liés à la transition écologique dans les quartiers populaires. Il se concentre sur la dimension sociologique de la crise climatique, et plus particulièrement sur les inégalités environnementales. Le lien entre enjeux environnementaux et inégalités n'est pas nouveau, mais il est de plus en plus étudié, notamment à travers le prisme des quartiers populaires. En effet, on observe une fragilité accrue des habitants des zones de concentration urbaine de populations à bas revenus aux conséquences du dérèglement climatique. Et ce, alors qu'ils y contribuent, par leur consommation, le moins. Après avoir présenté le contexte spécifique et le potentiel des quartiers populaires pour contribuer à la transition sociale et écologique, cette publication répond à la question suivante : ***quelles actions sont envisageables dans les quartiers populaires pour faire face aux inégalités environnementales et aller vers plus de justice environnementale ?***

Les projets collectifs proposent différents leviers, de nature environnementale tout d'abord, à travers la renaturation des espaces, l'accueil de la biodiversité dans les quartiers de grands ensembles ou encore la transition écologique du patrimoine immobilier du logement social. Dans un second temps, des changements de regard tout comme des réponses de nature sociale et politique sont mises en avant, de la « reterritorialisation de nos manières de penser » la transition écologique à la mise en place d'une gouvernance adaptée, en passant par la sensibilisation des citoyens et l'accompagnement des initiatives habitantes. Enfin, une lecture économique du sujet permet de mettre en valeur la transition écologique et sociale comme un levier d'amélioration du cadre de vie et une source d'emploi. Cela montre également l'importance de l'approche économique pour faciliter l'implication des bailleurs sociaux dans la transition, tout en favorisant le développement d'une économie circulaire solidaire. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour avoir accès aux rapports complets, merci d'adresser un mail avec le titre du projet à ecole.urbaine@sciencespo.fr

TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES QUARTIERS ET TERRITOIRES POPULAIRES

- [Lien vers la synthèse](#)
- Quelles politiques environnementales à destination des quartiers populaires ? Profession Banlieue, 2022.
- L'écologie ordinaire en quartiers populaires. Une mise en regard des initiatives écologistes citoyennes dans trois quartiers classés en géographie prioritaire en France, Léa Billen, Thèse de géographie, Université Paris Nanterre, 2023.
- Bien vivre dans les quartiers populaires, rapport ONPV, 2019.
- La nature dans les quartiers prioritaires : quels leviers pour la transition écologique, l'emploi, le lien social et la cohésion territoriale ? ANCT, 2024.
- Enjeux et actions pour les quartiers populaires en transition, Quartiers en Transition, RésOVilles, 2021.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LE LOGEMENT SOCIAL

- [Lien vers la synthèse](#)
- Philippe BIHOUIX, Sophie JEANTET et Clémence DE SELVA, La ville stationnaire : Comment mettre fin à l'étalement urbain ?, Domaine du possible, Actes Sud, 2022.
- Noémie HOUARD, Loger l'Europe : Le logement social dans tous ses états, Documentation française, 2011.
- Centre de ressources de L'Union Sociale pour l'habitat. <https://www.union-habitat.org/centre-de-ressources>
- Site de l'Observatoire de l'Immobilier Durable. <https://o-immobilierdurable.fr>

JEUNES DES QUARTIERS POPULAIRES ET ENVIRONNEMENT

- [Lien vers la synthèse](#)
- Podcast : Les trois épisodes de Jeunesses Béton sont disponibles sur : <https://linktr.ee/jeunessesbeton>
- Comby, J. & Malier, H. (2021). Les classes populaires et l'enjeu écologique : Un rapport réaliste travaillé par des dynamiques statutaires diverses. Sociétés contemporaines, 124, 37-66.
- Collectif Pop Part, Bacqué, M.-H., & Demoulin, J. (2021). Jeunes de quartier : Le pouvoir des mots : un abécédaire participatif. C&F éditions.
- Ouassak, F. (2023) Pour une écologie pirate : Et nous serons libres. La Découverte.
- Pour une transition juste, par et pour tous-tes les jeunes (p. 39). (2022). Make Sense, Ghett'up.

GRANDS ENSEMBLES ET BIODIVERSITÉ

- [Lien vers la synthèse](#)
- Blanchon, B. (2007) « Pratiques et compétences paysagistes dans les grands ensembles d'habitation, 1945-1975 », Strates, (13).
- Clergeau, P. (2020) Urbanisme et biodiversité : vers un paysage vivant structurant le projet urbain. Rennes : Éditions Apogée.
- Deboeuf De Los Rios, G., Barra, M., Grandin, G. (2022) Renaturer les villes. Méthode, exemples et préconisations. Paris : ARB ÎdF, L'Institut Paris Région.
- Flégeau, M. (2020) Formes urbaines et biodiversité : un état des connaissances. La Défense : Plan urbanisme construction architecture.
- Office français de la biodiversité (OFB) et Centre national de la fonction publique (CNFPT).
- (2023) L'intégration de la biodiversité dans l'aménagement du territoire [Série de webinaires]. Accessible à : <https://professionnels.ofb.fr/fr/annonce/serie-webinaires-lintegration-biodiversite-dans-lamenagement-territoire>

L'ÉCOLE URBAINE DE SCIENCES PO

À l'École urbaine de Sciences Po, fondamentaux en sciences sociales, forte spécialisation et expérience collaborative de terrain s'articulent pour donner vie à un projet pédagogique unique et innovant : former les nouveaux professionnels capables d'accompagner les transformations à l'œuvre dans les villes et les territoires, élaborer des stratégies innovantes, piloter des projets complexes. Pour construire des lieux de vie justes et durables.

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DE L'ÉCOLE URBAINE :

<https://www.sciencespo.fr/ecole-urbaine/fr/newsletter/>

LE PROJET TIERED

Financé pour 10 ans, le projet stratégique d'établissement pour Sciences Po TIERED - *Transforming Interdisciplinary Education and Research for Evolving Democracies*, a démarré en janvier 2023 pour répondre aux enjeux auxquels les systèmes démocratiques font face dans un contexte de transformations environnementales et numériques majeures, générant une mutation en profondeur des sociétés.

COLLECTION «TRANSFORMER LES TERRITOIRES. LES ENSEIGNEMENTS DU LAB»

Directeur de la publication : Tommaso Vitale

Responsable du LAB : Bertrand Vallet

Conception graphique : Studio Kali

Rédaction et mise en page : Clairelou Lécureur

DOI : 10.31235/osf.io/4jqy7



SciencesPo
ÉCOLE URBAINE

27, rue Saint-Guillaume
75007 Paris, France
www.sciencespo.fr
<https://www.sciencespo.fr/ecole-urbaine/fr/>